

2.2 DECLARATION DE LA DIRECTION / POLITIQUE DE L'ETABLISSEMENT

Les différents axes de la politique de la SHEMA sont définis à partir des priorités de l'entreprise et des enjeux internes et externes identifiés. Ils sont déclinés au niveau du SMQE et des objectifs sont fixés annuellement en revue de direction.

| Priorités/Enjeux | Axes de la politique de la Direction | Déclinaisons dans le SMQE |
|--|---|--|
| Pérennité de nos activités | Continuer à optimiser nos installations en augmentant la production et le chiffre d'affaire | Taux de disponibilité Energie produite |
| | Assurer le suivi et l'entretien des installations et diminuer les temps d'interventions lors des astreintes. Optimiser le contrat avec notre sous-traitant | Visites quotidiennes Temps des interventions en astreinte |
| | Innover, se développer et optimiser les ressources hydrauliques en installant de nouveaux groupes | Développement, innovation |
| | Pérenniser le savoir-faire et les connaissances en continuant à former le personnel et en développant la polyvalence des techniciens | Plan de formation |
| | Continuer à avoir des rapports satisfaisants avec nos organismes de contrôle, les collectivités territoriales,... en communiquant sur nos actions d'amélioration et en montrant notre intégration dans le tissu industriel, dans la transparence en matière de gestion QSE pour mettre en valeur la production d'énergie renouvelable | Communication |
| Respect de l'environnement et de la biodiversité | Répondre aux exigences légales et réglementaires en matière de respect de l'environnement et de la biodiversité | Veille réglementaire « environnement » |
| | Identifier et mettre en œuvre l'amélioration de nos impacts environnementaux (pollution, déchets, intégration paysagère,...) | AEIS Déchets |
| Qualité de notre produit | Assurer la continuité et la conformité du produit | Arrêts de production Actions correctives |
| | Répondre aux exigences applicables en matière d'assurance qualité | Audits Actions correctives |
| Sécurité des hommes et des installations | Développer nos actions autour des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité en réalisant les vérifications et contrôles périodiques et en intégrant les actions issues du document d'évaluation des risques professionnels dans notre plan QSE | Planification GE-F-26 Plan QSE Document Unique |
| | Répondre aux exigences légales et réglementaires en respectant les conditions d'hygiène et de sécurité, pour ne pas avoir d'accidents de travail | Veille réglementaire « sécurité » |
| | Assurer les sauvegardes des données informatiques et la restauration des programmes informatiques | Planification GE-F-26 |

Pour répondre à ces priorités, j'ai décidé de nous appuyer sur un système de management intégré et donc de travailler en respectant les certifications ISO 9001 et ISO 14001.

En tant que Dirigeant de la SHEMA, je m'engage à mettre en œuvre la politique ci-dessus définie, à fournir les ressources humaines, technologiques et financières nécessaires et à améliorer continuellement l'efficacité de notre système de management.

Je demande à l'ensemble du personnel et à tout intervenant extérieur de respecter les dispositions définies dans le manuel de management et dans les informations documentées du système.

Je charge le Responsable QSE de s'assurer que le système de management est conforme aux exigences des normes ISO 9001 et ISO 14001 et de me rendre compte de sa performance.

La Direction,

| Nom | Date | Visa |
|------------------|------------|---|
| Mr Lilian CANTOS | 26/08/2016 |  |